

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Affilié au Basic Income European Network

Siège social c/o Futuribles International 55 rue de Varenne 75007 PARIS

LETTRE DE LIAISON N° 11

HIVER 1996

SOMMAIRE

La révolution tranquille

Yoland Bresson

La lettre du B.I.E.N.

Philippe Riché

En souvenir de James Meade - prix Nobel 1987

Pierre Lavagne

Notes de lecture

Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau

«Une société en quête de sens»

(André Romieu)

Bernard Perret

«L'avenir du travail» «Les démocraties face au chômage»

(André Romieu)

Nouvelles de l'Association

Secrétariat

Salles de réunion

Prochaine réunion publique

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

L'article de Y. Bresson, paru dans le mensuel "Partage" de janvier/février 1996 et reproduit ci-après, illustre la compatibilité du financement du Revenu d'Existence avec les critères de Maastricht ainsi que sa complémentarité avec une politique de réduction de la durée du travail.

Les grèves et les manifestations que nous avons vécues ne peuvent être interprétées comme de simples réactions corporatistes de salariés privilégiés du secteur public. Il s'agit plutôt, comme dans le corps humain d'une poussée allergique du corps social. On ne connaît pas la source du mal insidieux, mais on ressent dans notre chair la nécessité de se défendre. Tant que collectivement nous n'aurons pas pris clairement conscience de ce qui est en cause, le mal continuera à gagner et les éventuels accès de fièvre seront de plus en plus rapprochés et de plus en plus pernicieux. Certes le chômage paraît le responsable de tous nos maux, et avec lui les déficits de la protection sociale, la consommation atone ou l'angoisse latente... mais il n'est encore qu'un symptôme, celui de la mutation que nous vivons. Car nous sommes emportés dans une transformation de nos sociétés comparable à une métamorphose. C'est notre façon d'envisager la vie qui devient caduque. Nous avons vécu en faisant se succéder pour presque tous, temps de la formation, temps de l'emploi quasiment garanti, temps de la retraite, dans une sorte d'harmonie collective. Ce cycle de vie bien rythmé est en voie de disparition.

- Le plein-emploi est fini. Il ne reviendra pas si nous entendons par « emploi », le contrat de travail à durée indéterminée qui a été le fondement de notre salariat.

- Il n'y a plus d'avenir assuré même pour les bons élèves. Aucun de nos enfants, bien qu'allongeant ses études, bien que plus qualifié que ses parents, bien que retardant son entrée dans la vie active, n'est certain que ses efforts le protégeront du chômage et de ses conséquences dévastatrices.

- La prise en charge compensatrice de ces risques croissants de perte de revenus, des maladies, des handicaps devient trop coûteuse.

Pourtant nous sommes, tous ensemble, chaque année, toujours plus riches et nous devrions pouvoir accorder plus aux plus faibles, mais notre système de redistribution qui prélève sur les « employés », les inclus, prélève sur un plus petit nombre d'individus pour reporter des prestations sur un plus grand nombre de bénéficiaires. Les premiers qui se pensent les créateurs de la richesse se sentent écrasés de charges excessives et spoliés des résultats de leurs efforts, les seconds se sentent rejetés dans l'assistanat et l'indignité. Les uns attirent l'attention sur les quelques fraudeurs qui tirent partie de l'extrême complexité administrative de la protection sociale, tandis que les plus nombreux en payent le prix par des contrôles renforcés. On les repère, on les marque, on les suspecte, on les enferme dans le ghetto de l'exclusion. Cette organisation de la société, qui a fait du travail un emploi, de l'emploi une marchandise et du sans emploi un chômeur en voie d'exclusion, parce qu'elle fonde toute l'existence, toute la reconnaissance sociale sur le lien strict emploi revenu, ce salariat là s'éteint. Tous les pays développés vivent le même phénomène, tous sortent de ce salariat. Voilà l'enjeu, il nous faut trouver un nouveau mode d'organisation. Chacun le sent, chacun est maintenant près de le savoir et sans projet clairement conçu ne peut manifester que des inquiétudes et un refus.

Le refus en France, et bientôt en Europe, tel que l'ont dit les grévistes, c'est, pour résumer, une sortie du salariat par le bas, une régression sociale. En effet, l'exemple des États-Unis, du libéralisme anglo-saxon qui veut s'imposer au monde, est celui d'un salariat qui en se transformant retrouverait ses méthodes d'origine. A la création d'emplois régis par les seules lois du marché, rémunérés à de très faibles salaires, il ajoute l'inévitable intermittence qu'exigent les nouveaux modes de production. Sans aucun filet de sécurité, la précarité place les demandeurs d'emploi dans une situation de concurrence effrénée, les obligeant à accepter des offres très inférieures à leurs compétences, à leurs qualifications et aux salaires qu'ils auraient pu espérer. Or nous savons bien que la croissance, être encore collectivement plus

riches, ne changera rien, si cela doit être payé de toujours plus d'exclus et de pauvres. Nous savons que le problème n'est plus celui de la quantité des ressources, mais de leur partage. Il nous faut modifier la répartition des activités, celle des revenus, celle des temps de la vie.

La clé du changement, celle qui rendra les réformes possibles, réside dans la répartition des revenus. Il nous faut rompre le lien emploi-revenu, trancher de nœud gordien qui aliène l'homme à l'ancien salariat et l'enferme dans ses contradictions. Deux exemples :

- Même si les critères de convergence de Maastricht ne sont pas les seules raisons qui expliquent cette lutte contre les déficits fiscaux et sociaux, ils justifient la précipitation à les réduire. Deux critères sont essentiels. La dette publique doit représenter moins de 60 % du PIB. La France avec 52,7 % satisfait cette exigence. Ce n'est pas le cas pour le déficit courant qui dépasse largement les 3 % du PIB.

En instaurant un revenu d'existence inconditionnel, égal pour tous, alloué de la naissance à la mort, sans considération d'âge, de sexe, ou d'activité, que chacun complète par des revenus d'activité qui seront évidemment pour l'essentiel, des salaires inégaux selon les professions, on pose les fondements d'un nouveau modèle social et l'on respecte, par son instauration même, les conditions de Maastricht. Nous suggérons en effet d'étaler la phase de transition sur 5 ans. Avec les données actuelles (1600 F/mois et par personne, soit 320 F la première année, 640 F la seconde...), il faudrait injecter 220 milliards. Nous proposons de les obtenir par emprunt auprès du système bancaire à un taux faible, mais à durée illimitée. La dette publique augmenterait arithmétiquement de

moins de 4 % du PIB en respectant toujours les critères de Maastricht. En fait le rapport dette/PIB pourrait même diminuer avec l'inévitable croissance du PIB qui s'ensuivrait. Comme ces 320 F reçus par tous se substitue à certaines prestations (allocations familiales...) et que l'on évalue cette substitution à 110 milliards, à prélèvements sociaux inchangés le déficit de la protection sociale est spectaculairement réduit. Si l'on ajoute que la croissance et l'élargissement de l'assiette fiscale vont mécaniquement augmenter les recettes fiscales, dès la première année d'instauration du revenu d'existence, les critères de Maastricht seront vérifiés.

- La réduction généralisée de la durée de travail, nécessaire pour partager autrement les activités se heurte à un double obstacle, qui paraît, pour l'instant, difficile à surmonter. Il faut que la réduction soit brutalement significative pour créer des emplois, sinon les gains certains de productivité viendraient la compenser. Les salariés ne pourraient justement accepter une baisse trop forte de salaires déjà majoritairement trop faibles. Or, avec la même politique d'introduction du revenu d'existence, les 320 F de plus par mois que recevrait chaque salarié, surtout sachant qu'il en est de même pour tous les membres de la famille, inciterait de nombreux employés à accepter une diminution de la durée de leur travail même assortie d'une moindre perte de salaire. Ainsi s'épaulant mutuellement, partage des revenus et partage des activités nous mettraient sur la voie de la fin du chômage.

Y. BRESSON

LETTRE DU B.I.E.N.

Philippe RICHE a bien voulu résumer la lettre du Basic Income European Network de décembre 95 - résumé fort instructif que nous avons le plaisir de reproduire.

1 - Nouvelle organisation :

Cette lettre d'information est maintenant disponible sur le réseau Internet (e-mail majordomo@iddzlux.iddz.ucl.ac.be) mais les membres à jour de leur cotisation qui ne disposent pas de courrier électronique continuent de la recevoir par poste.

L'édition de cette lettre est actuellement assurée par Philippe van Parijs, [Université catholique de Louvain, Chaire Hoover, 3 place Montesquieu B - 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique) Tel : 32-10-473951, Fax : 32-10-473952, e-mail vanparijs@espo.ucl.ac.be.], auquel doivent être envoyées toutes informations (notices bibliographiques, rencontres, colloques, actes politiques...) pouvant avoir un intérêt pour le réseau, (si possible en anglais, même imparfait).

Cette lettre (environ 3 par an) comprendra désormais deux parties :

Première partie d'actualités avec :

- un court éditorial,
- l'annonce des événements à venir,
- un bref rapport sur les événements passés,
- une liste commentée des nouvelles publications,
- l'inventaire des travaux "académiques" en cours.

Deuxième partie de mise à jour des informations avec :

- la présentation du projet de revenu de base,
- une liste bibliographique de base,
- une présentation du BIEN,
- une présentation des associations en lien avec le réseau.

2 - Actualités : le 6ème Congrès International du B.I.E.N.

Il se tiendra à Vienne (Autriche), du **12 au 14 septembre 96**, dans les locaux de l'O.N.U. Il sera organisé conjointement par l'Académie sociale catholique (Lieselotte Wohlgenannt), le

Centre Européen pour la recherche du bien-être social et le comité exécutif du B.I.E.N.

Les personnes désirant présenter un exposé doivent envoyer un résumé (max. de 10 lignes) aussitôt que possible et avant le 15 avril à Ph. van Parijs.

Les personnes souhaitant participer au congrès doivent s'adresser à Edith Scherr, European Center for Social Welfare, Berggasse 17, A 1090 Vienne - Tel. : 43-1-319450521 Fax : 43-1-319450519.

Les thèmes actuellement retenus sont :

1°) Les justifications pour un revenu de base, de T. Paines et au-delà ont-elles un sens dans le débat social actuel ? Quelles sont les plus pertinentes ?

2°) Qu'apporte le revenu de base par rapport à la politique actuelle de subvention pour l'embauche des travailleurs peu qualifiés ?

3°) Qu'apporte le revenu de base dans le débat sur la réduction du temps de travail, que celle-ci soit décrétée ou seulement encouragée.

4°) La possibilité d'un revenu de base graduellement introduit et les implications sur les autres allocations actuellement distribuées.

5°) Les relations et les malentendus avec les syndicats et les partis (de gauche notamment) qui restent hostiles au revenu de base.

6°) Le revenu de base dans le monde. Comment tenir compte des mouvements de populations, et comment peut-il amener une meilleure solidarité transfrontalière ?

3 - Autres rencontres prévues

- Une réelle liberté pour tous - Université de Warwick, Coventry, **4 mai 96** avec Ph. van Parijs, Brian Barry...

- Les fondations socio-économiques d'une société juste - 8^e Conf. Internationale de l'économie sociale - Genève **12-14 juillet 96**,

- Repenser radicalement la solidarité

Conférence internationale pour le 5^e anniversaire de la Chaire Hoover d'éthique

économique et sociale - Louvain-la-Neuve
19-21 décembre 96.

4 - Publications récentes

- Plusieurs publications en **hollandais** montrent que les Pays-Bas restent le pays où le débat sur la mise en place d'un revenu de base est le plus avancé,

- Les publications en **anglais** portent surtout sur la question de l'inconditionnalité du revenu de base : le fait de distribuer un revenu à des personnes qui pourraient en profiter pour rester en marge du salariat reste insupportable pour beaucoup. Ce sont sans doute les mêmes qui n'ont rien à redire sur l'appropriation des places ou des idées par les "bat-tants" du système.

Plusieurs études de modélisations avec différents montants de revenus de base, avec ou sans maintien d'allocations complémentaires.

À signaler un calcul indirect du revenu de base à partir de la valeur moyenne de l'heure de travail, proposé par Bert Hamminga, Dt de Philosophie de l'Université de Canberra (Australie).

- Parmi les récentes publications en français non encore mentionnées par l'A.I.R.E. notons :

- **Robert Dutil** : "La juste inégalité, essai sur la liberté, l'égalité et la démocratie", (Éd. Québec-Amérique 1995), avec tout un chapitre proposant un revenu minimum garanti inconditionnel correspondant à 20 % du P.N.B.
- **Claude Gamel** : "Compétitivité internationale et chômage en Europe : vers la réforme de l'allocation universelle" [Groupe de recherche sur l'adaptation, la systémique et la complexité économique (GRASCE), CNRS 935, Université d'Aix-Marseille III, 15-19 allée Cl. Forbin, 13627 Aix en Provence Cédex 1].
- **Bruno Gilain et Ph. van Parijs** : "L'allocation universelle : un scénario de court terme et son impact distributif", [Université catholique de Louvain, rapport DOCH 19, (120 F belge)].
- **Michel Herland** : "Le financement du minimum social garanti" [in "L'Europe en

formation", 10 avenue des Fleurs 06000 NICE]. Cet économiste de la faculté d'Aix, évalue le coût supportable pour l'Europe, dans la ligne des propositions du mouvement fédéraliste d'Alexandre Marc.

- "**Travail ?**" N° spécial de la revue KRISIS, nov. 95 (5 impasse Carrière Mainguet 75011 Paris) avec des contributions de Bernard Perret (contre le R.E.), Jacques Robin (R.E. partiel) et Yoland Bresson (R.E. pour tous).
- **Bernard Perret** "L'avenir du travail ; les démocrates face au chômage" (éd. Seuil 1995). Bien qu'il suggère que les revenus puissent venir à la fois du salariat et des transferts ce qui le rapproche des thèses des tenants du revenu de base, P. Perret reste opposé à tout droit inconditionnel au moindre revenu sans contrepartie.
- **René Rosanvallon**, "La nouvelle question sociale. Repenser l'État Providence", (éd. Seuil 1995). Le revenu de base ne serait que le dernier avatar de l'état providence. La solidarité doit s'accompagner d'un principe d'utilité mutuelle et l'état doit subventionner l'activité - d'un troisième secteur non marchand par exemple - plutôt que l'inactivité.
- **Philippe van Parijs** : Trois nouvelles publications du toujours actif secrétaire du BIEN :
 - "Sauver la solidarité", éd. Cerf 1995. Trois conditions pour que le principe de justice de J. Rawls ne serve à démanteler les acquis de l'état providence : un revenu de base inconditionnel, un développement territorial de la démocratie et une réhabilitation du civisme.
 - "Deux utopies louvanistes autour du travail et du revenu" (Rev. mensuelle de l'Université catholique de Louvain mai 95). Le chemin parcouru entre la proposition de revenu minimum garanti faite en 1526 par Juan Luis Vi ves's et celle d'allocation universelle version 1984.
 - "L'allocation universelle, troisième voie d'une solidarité newlook" in Spécial Solidarité, dossier des Cahiers pour Demain, août 95, Bruxelles.

Les publications en **langue allemande** portent surtout sur les effets pervers de l'impôt négatif (qui sont sensiblement les mêmes que ceux du R.M.I.).

En **italien** notons une défense du travail comme facteur d'identité (Pierre Carniti "Le travail est fini"), un avis favorable d'André Gorz pour un "revenu garanti suffisant", une proposition de revenu social de base qui absorberait 40 % du P.N.B. et serait assorti d'un service civil obligatoire...

Des publications en **portugais** et **espagnol** montrent que le débat gagne ou se poursuit en Espagne et en Amérique latine.

5 - Thèses sur le revenu de base

En français, on notera - en dehors de nombreuses thèses soutenues à l'université de Louvain :

- **Nathalie Costa**, "L'allocation universelle" mémoire DEA (dir. Prof. R. Frydman) Université Paris X - UFR Sciences Économiques - sept. 1988.

- **Jean-Marie Canu** "Pour un dépassement de la marchandise : l'allocation universelle" mémoire DEA sociologie (dir. Prof. J.P. Durand) Université de Rouen, oct 1991.

Cette lettre de 40 pages serrées se termine par un rappel et une mise à jour du projet, de la liste des livres de référence, des associations, des membres du comité d'organisation...

À noter que la demande de subvention présentée par le BIEN à la CEE dans le cadre du programme "recherche socio-économique ciblée" n'a pas été retenue malgré une première sélection parmi 548 projets. Elle sera représentée. Les centres de recherche (universitaires ou associatifs) qui veulent y prétendre doivent déposer une demande auprès du coordinateur recherche du BIEN :

Pr. Ilona OSTNER, Georg-August Universität, Inst. für Sozialpolitik Platz der Göttinger Sieben 3, D37073 Göttingen (RFA) - Tel 49 551 39 72 43 - Fax 49 551 39 78 34 - e-mail iostner@gwdg.de

EN SOUVENIR DE JAMES MEADE PRIX NOBEL 1987.

Le 22 Décembre dernier, James Meade est mort à l'âge de 88 ans. Avec lui disparaît un des derniers collaborateurs de Keynes et un grand universitaire formé pendant l'entre deux guerres au moule de la tradition anglaise si féconde pendant la première moitié de ce siècle en grands économistes.

Rien de plus classique que son parcours des études à Oxford puis Cambridge puis à 40 ans, après avoir travaillé un temps à la section économique du cabinet de Churchill, une carrière d'enseignant à la London School of Economics.

Partisan constant de l'économie de marché et de l'ouverture à l'échange international, il n'a jamais montré d'attirance pour les solutions qui s'en écartent, ce qui laisse à ses très nombreux écrits une pertinence encore actuelle. R. Solow grand théoricien de la croissance le qualifie de "dernier grand utilitariste". Il veut dire par là que J. Meade croyait à l'existence d'un intérêt général et a la possibilité de l'intégrer dans les modèles théoriques. Des centaines d'étudiants dans les années 1960-1970 ont du ainsi méditer le "Rectangle de Meade", représentation de l'équilibre de deux pays en libre échange qui avait l'intérêt de représenter toute la complexité d'une situation d'ouverture aux échanges internationaux en un seul graphique. Mais le temps use même le charme des plus belles prouesses pédagogiques et ce qui reste de Meade c'est la participation à l'organisation des échanges de l'après guerre et l'exemple d'une recherche pour utiliser au mieux l'instrument du marché sans pour autant s'y soumettre.

Meade est un représentant caractéristique de ce qu'on a appelé la synthèse néoclassique c'est à dire l'héritier intellectuel de A. Marshall et de J. M. Keynes qui était de 25 ans son aîné. Meade va travailler avec lui et proposer une Union Commerciale Internationale chargée d'éviter le désastreux chacun pour soi des années 1930. Le GATT est issu de ces travaux et en dépit de toutes les restrictions des esprits conservateurs a permis la plus grande liberté des échanges qui ait existé. Réformateur heureux il en gardera sans doute la foi dans la

capacité des idées à changer le monde et sera du côté des penseurs travaillistes qui cherchent à utiliser la doctrine libérale dans sa version utilitariste pour établir plus d'égalité, au besoin en contestant les avantages acquis. Sa réflexion se concentre alors sur la répartition des revenus et sur celle du capital dans la nation.

Le travaillisme a été remis en cause, mais le souci d'une société plus stable et plus égale ne le quittera plus. On le retrouve dans une de ses dernières publications, presque un testament intellectuel, intitulée AGATHOTOPIA* schéma idéalisé de la "bonne société" pour traduire le terme grec, susceptible par ses institutions d'orienter vers le bien commun les individus qui, laissés à eux mêmes auraient une tendance certaine à ne songer qu'à "ramasser du fric le plus vite possible" en bons thatchériens.

Les habitants de ce royaume imaginaire ont pensé que les conflits d'intérêt entre le capital et le travail empoisonnaient toujours les relations économiques et qu'il fallait pour les éviter sans que le système perde son dynamisme développer le partenariat. L'expérience a pourtant bien montré que ce genre de solution à elle toute seule ne pouvait transformer la société. Tout l'intérêt de la proposition réside dans l'agencement des institutions qui permettent son développement.

Le Dividende Social est une mesure clé du système. J. Meade le conçoit comme une allocation universelle sans condition de ressources, cumulable éventuellement avec des aides sociales et à un niveau suffisant pour faire vivre décemment une personne sans autre revenu. En somme, il s'agit du Revenu d'Existence mais à un niveau plus élevé que celui proposé par Y. Bresson. Les avantages que lui voit Meade sont ceux que nous envisageons (promouvoir l'égalité, alléger le poids des risques

économiques, simplifier le rôle de l'État Providence). En effet l'individu moyen aurait dans une telle optique trois revenus : le dividende social, le salaire et les revenus de la participation.

Le Dividende social pose des problèmes de financement d'autant plus aigus qu'il est élevé. Cela n'échappe pas à l'auteur qui propose pour le financer une solution très "british" additionnant les produits de l'impôt sur le revenu, ceux du capital important que l'État posséderait en Agathotopia et divers autres impôts.

La distribution du Dividende social est ainsi fortement couplée avec une politique fiscale active.

Même si les solutions de financement proposées nous paraissent un peu irréalistes, le mérite de Meade est de ne pas dissimuler l'importance du travail à effectuer en termes de prélèvement et de le présenter à l'égal du Dividende social comme un moyen d'amélioration de la société.

Que Meade ait été capable de produire un tel travail à plus de 80 ans prouve magnifiquement que les honneurs et les succès académiques n'avaient pas enterré chez lui les espoirs de sa jeunesse dans un monde où chacun serait raisonnablement sûr de sa place dans la société, actif et en somme plus heureux que dans la tension d'une économie de marché vécue comme une fin en soi.

P. LAVAGNE

AGATHOTOPIA* : Economics of partnership. The David Hume Institute 1989 - Trad. F. Perdrizet.

NOTES DE LECTURE

« Une société en quête de sens »

Jean Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau - Éditions Odile Jacob - octobre 1995.

Il s'agit d'une réflexion qui, selon l'expression même de ses auteurs, «porte un certain regard sur l'existence».

Elle est dictée par l'exigence de corriger les erreurs d'une société techniquement puissante, mais spirituellement débile, et par la conviction qu'il faut, pour y parvenir, maîtriser la croissance et l'humaniser.

Ceux qui pensent que l'instauration d'un revenu d'existence va dans ce sens sont heureux d'y trouver l'expression de plusieurs des motifs qui viennent à l'appui de leurs propositions.

On présente ici quelques extraits de ces motifs, fidèlement transcrits, en les groupant par thèmes afin d'en souligner la cohérence.

Ce procédé comporte une part d'arbitraire, mais on pense en avoir usé honnêtement, sans risquer de déformer l'esprit ou la lettre des textes ainsi reproduits.

I - Le défi à relever

- «La société s'est mobilisée autour de la performance économique.»

- «Nous n'avons toujours pas réussi à trouver l'équilibre, le vrai dialogue, entre la quête du sens et la marche du progrès... C'est là le défi à relever.»

- «Il est urgent de trouver de nouvelles régulations qui viennent corriger les fractures et les rigidités les plus graves, en suscitant, chez tous ceux qui participent à la vie de la Cité, des comportements par lesquels ils se font eux-mêmes les agents actifs de la cohésion sociale.»

- «Les centres institutionnels de solidarité perdent progressivement leur empire.»

- «Le chômeur de longue durée, qui est à la fois exclu de l'emploi, du lien social et du sens, représente une sorte de tragique avant-garde. Il

est à la pointe avancée des nouvelles contradictions et des nouvelles impasses de notre société, celles qui doivent nous conduire à former un projet politique qui porte à la fois sur le sens, sur le lien social et sur l'emploi.»

II - Nous devons investir dans l'homme

- «Nul être humain ne peut esquiver l'épreuve du sens.»

- Il faut «mettre du sens dans l'humain là où il y a du non sens et de l'inhumain.»

- «Il s'agit, aujourd'hui, de développer la personne dans son être et dans sa vérité, autant que dans son avoir et dans ses biens.»

- «On ne peut déployer le travail pour tous qu'en contribuant à ce que le non-travail ait aussi un sens.»

- «Octroyer à chacun la faculté et l'usage de son temps est, à bien considérer les choses, un peu subversif, car c'est donner la capacité d'échapper à l'emprise englobante du mode actuel de croissance.»

- «Il faut, bien sûr, faire en sorte qu'il y ait du travail pour ceux qui en attendent, mais il faut aussi, parallèlement, diversifier les sources du sens et de l'identité... Il est des ressorts qui se situent au delà de l'emploi, dans une pulsion créatrice, liée au mystère même de la condition humaine, et qu'il revient à l'homme de chaque époque de se représenter... Donner un sens à son existence n'est pas un luxe. »

III - Quelle croissance ?

- «Tout le monde admet que la reprise de la croissance ne va pas tout régler, et personne n'en tire vraiment les conséquences.»

- «La poursuite de la croissance qui force à accepter toujours plus d'exclusion est une impasse.»

- «La routine de la croissance nous a fait oublier que le but du développement c'est le développement de la personne, et qu'une démocratie développée est une démocratie de citoyens responsables, c'est-à-dire apportant leur capacité de sens au sens collectif.»

IV - «La crise de l'emploi ne peut être dissociée de la crise du lien social et du sens».

- «Il faut définir les chemins d'un nouveau civisme.»
- «La lutte contre l'exclusion se présente avant tout comme une question de citoyenneté.»
- Nous devons «mettre le développement personnel et spirituel et la recherche de la cohésion sociale sur le même plan que le souci d'enrichissement matériel.»
- «La crise de l'emploi ne prend sa vraie dimension que rapportée à la fragilité croissante des liens sociaux. Mais, celle-ci, à son tour, ne se comprend que si on la relie à une autre crise, celle d'une société qui ne parvient plus à se donner des objectifs individuels et collectifs mobilisateurs. C'est ce que nous appellerons la crise du sens.»
- «Chacun est de moins en moins alimenté par ces ressources identitaires simples qu'étaient le patrimoine et les traditions.»
- «Traiter du sens comme d'une question politique, c'est savoir débattre d'un projet de société qui fournisse un cadre à la fois protecteur de l'initiative et garant de la coopération sociale.»
- «Un salarié condamné à des emplois successifs et précaires peut légitimement se considérer comme un exclu.»

V - Le marché dans la société

- Le champ de l'initiative humaine est infiniment plus vaste que la seule initiative économique dans le domaine marchand.
- La mondialisation, mal régulée, fait trop confiance «aux mécanismes du marché.»
- «La mondialisation se déploie comme si elle était, à elle-même, sa propre fin... Elle n'est pas vraiment créatrice de liens sociaux.»
- «Nous devons nous efforcer de mettre les citoyens en situation de partenariat dans le cadre actuel, afin d'en corriger progressivement le cours.»

VI - «Valeur temps», «capital-temps» et «temps choisi»

- «La révolution du temps choisi reste à faire.»
- «C'est de leur interpénétration et de leur

alternance tout au long de la vie que peut naître un surcroît d'activité économique, de liens sociaux et de sens pour l'existence... Pour généraliser la chose, la faire entrer dans les mœurs, il faut en faire un vrai droit, en faire aussi un devoir, et l'attacher à chacun de manière personnelle.»

- «Chacun devrait pouvoir disposer d'un capital-temps» (d'où le projet de création d'une «Caisse nationale de l'assurance-temps»).

- «Nous devons ouvrir au temps des espaces assez larges pour qu'il devienne le cadre d'autres activités socialement reconnues. C'est ainsi que l'on peut agir sur l'emploi, et, surtout, c'est ainsi que l'on peut redonner une âme à la société.»

- «L'initiative se décline sur toute l'épaisseur d'une existence et s'appuie sur ces trois temps de la vie que sont la formation, la vie professionnelle et les activités du temps libre.»

- «L'État-providence de demain, pour apporter une vraie réponse, dynamique et optimiste, aux langueurs de l'économie et aux fragilités de la cohésion sociale, doit se faire l'instrument de la libre disposition par chacun du temps de sa vie.»

- «Il n'est pas normal que le don régulier de son temps (à une action associative) ne soit pas encouragé comme l'est le don de l'argent » (ainsi, la déductibilité des dons en matière fiscale).

Propositions d'action

Les auteurs soulignent que ces propositions «relèvent autant de l'action de la société elle-même que de celle des pouvoirs publics». Elles s'apparentent à un système de planification renouvelé, qui cherche à «faire évoluer dans le bon sens un jeu d'intérêts très complexes».

Sont mentionnées, pour l'essentiel, cinq propositions d'action.

1°) - L'engagement coopératif pour l'emploi. Selon cet engagement chacun des «acteurs pour l'emploi» indique, dans un document public, les efforts qu'il a réalisés et le bilan qu'on peut en faire. Ces «acteurs pour l'emploi» sont au nombre de sept : employeurs, salariés, services publics, État, collectivités territoriales, associations et, enfin, les chômeurs eux-mêmes.

«Chacun d'entre eux proposerait aux autres acteurs la contribution qu'il souhaiterait recevoir pour améliorer son action.» On pourrait concevoir que lesdits acteurs négocient une «charte de l'entreprise solidaire». L'engagement serait périodiquement réactualisé. Le pilotage en serait confié à un comité d'experts chargé de coordonner et de promouvoir l'action. Cette action serait décentralisée. Elle serait encadrée dans un dispositif souple et ouvert.

2° - Le temps choisi. Cette option devrait être réhabilitée (en évitant de la confondre avec le temps partiel) et organisée. En effet, comme le notent les auteurs : «Toute l'ingéniosité sociale se mobilise quand il est question de maîtrise technique», mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la maîtrise du temps. D'où l'idée d'instaurer un «protocole triangulaire du temps choisi» entre trois partenaires : une personne, une entreprise et une association.

3° - Le «capital-initiative». Ce capital (30 000 F) serait employé par un jeune qui se lance dans la vie active ou par un salarié qui ferait jouer une clause d'un «protocole du temps choisi.»

4° - La création d'un «chèque associatif et syndical pour les chômeurs» (1 000 F) serait une incitation à ce que la personne au chômage prenne ou conserve l'attache d'un milieu syndical ou associatif. L'objectif est de «faire participer les chômeurs sans légitimer le chômage», de donner aux chômeurs une pleine citoyenneté.

5° - Un «service de citoyenneté» imposerait à tout citoyen l'obligation de consacrer environ une année de son existence à une action de solidarité au sein d'une collectivité publique ou d'un organisme reconnu d'intérêt général.

D'autres propositions, faites par ailleurs, sont accessoirement évoquées dans cet ouvrage. Celui-ci fait, notamment, allusion à l'éventualité de l'instauration d'un «revenu d'existence pour tous, conduisant à la pleine activité de chacun». Cette hypothèse est écartée, pour le motif qu'il n'y a pas d'alternative crédible à l'économie de marché, à la croissance et au fait que la rémunération directe ou indirecte de chacun dépend, pour l'essentiel, du travail et de l'effort.

Les thèses en faveur du «revenu d'existence» sont jugées trop pessimistes parce qu'elles

prennent un peu vite le parti de ce qu'il serait impossible de rétablir le droit au travail pour tous, et trop optimistes parce qu'elles sous-estimeraient le risque de voir se consumer, en quelques générations, tout le capital accumulé, surtout si l'on tient compte du retournement démographique qui s'annonce.

On n'ouvrira pas un débat sur ce sujet dans le cadre de cette note.

On préfère laisser à l'auteur une parole de conclusion heureuse : «Le développement, s'il veut être choisi et solidaire, doit faire beaucoup plus appel que jusqu'ici au développement personnel et spirituel et aux capacités de chacun à réenchanter le monde.»

André Romieu

«L'avenir du travail» «Les démocraties face au chômage».

Par Bernard PERRET (Seuil - L'histoire immédiate octobre 1995)

Dans une économie mondialisée, les responsables politiques nationaux sont conduits à s'interroger sur «la capacité du politique à instituer le lien social» que l'économie ne constitue plus.

I «La démocratie est malade du chômage»

C'est la constatation que fait M. Bernard Perret dans l'introduction de son livre. Il observe que, «l'économie s'est progressivement émancipée du religieux, puis du politique, et s'impose, aujourd'hui, comme la seule forme légitime de rationalité collective.» (page 13) Moyennant quoi «les objectifs de l'économie ne sont pas ceux du plein emploi», alors que «dans notre société l'accès à un emploi est conçu comme la condition de l'exercice effectif de la citoyenneté».

Plusieurs questions se posent :

- «De quelles ressources de sens et d'organisation disposons-nous pour vivre et agir ensemble, lorsque le travail économique fait défaut ou ne possède plus les mêmes vertus intégratrices ?

- «Quel sens a le progrès économique s'il joue contre la cohésion de la société ?»

Pour tenter de répondre à ces questions, on peut considérer la nation comme un processus d'intégration de la société par la politique. Encore faut-il qu'elle ait un contenu suffisamment rationnel pour être crédible.

C'est ainsi que «la question de la politique rejoint celle du travail».

Le problème est mondial. On recense dans le monde 1 milliard 1/2 de personnes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, et ce nombre augmente de 25 millions par an. L'auteur signale, à ce propos, que «les pays de l'Asie du Sud-Est sont en train de former des diplômés qui, pour l'instant, acceptent d'être payés nettement moins cher que leurs homologues des pays riches. On parle de 1 000 F par mois pour un technicien à «Bac + 3». M. Bernard Perret pense, comme Hannah ARENDT que c'est au politique et à lui seul qu'il revient de préserver les chances d'un monde vraiment humain».

Mais, où commence et où finit le «politique?»

Dans sa «**Politique**», Aristote postule que toutes les communautés visent un bien déterminé et que la plus haute de toutes est la communauté politique, celle de la cité.

Quelles sont les responsabilités de ces diverses communautés dans le service du bien commun ?

1° - Au plan mondial, compte tenu des puissants moyens de communication, de délocalisation, de circulation de l'argent et de l'âpreté de la concurrence, il est évident que des règles de justice, d'écologie, de respect des droits de l'homme devraient progressivement s'imposer à toutes les nations.

2° - Au niveau des entreprises et des professions que peut-on attendre de leur «citoyenneté» ?

La réponse de M. Bernard Perret est prudente : L'entreprise, écrit-il, évolue dans un univers instable... Dans l'économie post-industrielle, elle semble plus que jamais contrainte de se recentrer sur la lutte pour la conquête des marchés.

3° - C'est donc encore à l'État, principalement à travers le droit et la redistribution, qu'il incombe de définir le cadre d'articulation de

l'activité économique et des objectifs sociaux de la collectivité.

«L'organisation du travail sur le plan collectif doit s'inscrire dans une perspective d'écologie sociale, c'est-à-dire d'intégration harmonieuse de l'économie dans une vision globale des fonctionnements sociaux.»

II « Les objectifs d'une politique du travail

- «L'effort que l'on a fait pour dépasser l'approche économiste du problème de l'emploi ne débouche malheureusement pas sur une utopie radieuse du type société du loisir, et le moment vient nécessairement de s'avancer prudemment sur la voie austère d'une réforme sans rupture radicale, avec des propositions concrètes dont les ambitions immédiates paraîtront bien modestes.»

Ces propositions s'organisent autour des trois axes suivants :

- «Permettre au plus grand nombre d'accéder à l'emploi.»

- «Restaurer l'unité socio-juridique du monde du travail, ce qui signifie que l'on réduise les disparités statutaires entre les différents secteurs : emploi public, domaine marchand, activités indépendantes, travailleurs en formation ou en insertion.»

- «Favoriser la recherche d'équilibre et de synergie entre le travail et les autres formes de participation à la vie sociale.»

«L'économie monétaire assurant moins bien sa fonction intégratrice, il est plus que jamais nécessaire de protéger les espaces de socialisation qui échappent à son emprise : famille, associations, actions culturelles, religieuses, sportives, engagement politique, etc.» L'auteur considère donc qu'il n'y a pas, aujourd'hui, d'alternative globale à la société salariale.»

«Le travail, en tant qu'activité concrète, validée par le regard des autres, semble nécessaire à la régulation du psychisme des individus.» (p. 261)

Tout en contestant le projet d'instauration d'un revenu d'existence, M. Bernard Perret établit une distinction entre les partisans du revenu d'existence et ceux qui, comme Alain CAILLE, préfèrent parler de «revenu de citoyenneté», dans une perspective qui tente de

relier explicitement l'instauration d'un droit au revenu et une refondation du lien politique.» (p. 229)

Mais, n'est-ce pas, justement, ce que l'on peut attendre de l'instauration du revenu d'existence ?

Il faudra mieux expliciter ce que la pleine activité apporte au bien commun.

D'autres éclaircissements s'imposent. En effet, à l'appui de sa contestation d'un revenu d'existence, l'auteur invoque le précédent «catastrophique» de la «Loi sur les pauvres» en Grande-Bretagne, de 1795 à 1834.

Cette loi aurait propagé la paresse et généralisé la misère. Elle instituait une ressource universelle de subsistance, dont le montant évoluait en fonction du prix du pain. Elle devait permettre à quiconque d'acheter ; par semaine, une certaine quantité de pain, alors même que son travail et celui de sa famille ne le lui permettaient pas.

On est bien loin du revenu d'existence inconditionnel, attribué dès la naissance, universel et cumulable avec toutes les formes d'activités. Très loin du revenu qui a pour fondement le niveau du produit national et le taux de la productivité du travail, et qui évolue dans le même sens. Très loin du contrat social de la productivité, qui devrait permettre à toute per-

sonne de devenir cohéritière et co responsable de sa communauté.

On peut penser qu'il y a, dans cette réforme, un préalable à la mise en œuvre d'une «politique de socialisation par le travail ou par l'activité» que l'auteur appelle de ses vœux.

III Pour une formulation nouvelle «des ressorts de l'agir ensemble».

M. Bernard Perret considère que nous n'échapperons pas «à cet impératif».

Trois citations de son ouvrage éclairent ce nouvel horizon :

- «Réduire la rationalité collective à la gestion optimale des ressources produites par le travail n'est plus adapté aux conditions actuelles de la survie et du développement des communautés humaines...»

- «La dévaluation du travail appelle une réévaluation du politique comme capacité d'organisation de la société et d'expression des valeurs partagées par ses membres.»

- «On voit approcher la fin de la ségrégation entre le monde du travail, la sphère de la vie privée et l'espace public, ce qui ouvre la voie à un nouvel humanisme, un épanouissement plus complet des capacités de chacun».

André ROMIEU

Nouvelles de l'association

► Secrétariat

Le secrétariat de l'association est assuré par Mme Ch. Bernard - 33 avenue des Fauvettes, 91440 Bures-sur-Yvette, auprès de laquelle il convient d'adresser toute correspondance.

► Salles de réunion

Depuis 1996, les réunions de l'AIRE ont lieu à la Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail 75006 Paris, qui met gratuitement une salle à notre disposition.

► Prochaine réunion publique

Elle se tiendra courant mai sur le thème : Revenu d'existence et Mutation de la Société.

Présidée par Y. Bresson, y participeront Didier Livio, président du CJD, Alain Deleu, président de la CFTC, M. Durrleman, membre du cabinet du premier ministre, malgré les obligations de sa charge, peut se rendre libre.